

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Sport

*Government resolution on policies
promoting sport
and physical activity*

*Décision de principe du
gouvernement, relative aux
orientations pour la
promotion du sport*



Contents

<i>Preface</i>	<i>4</i>
<i>Government resolution on policies promoting sport and physical activity</i>	<i>6</i>
<i>Background</i>	<i>8</i>
<i>Vision for national sport policy</i>	<i>14</i>
<i>Point of departure and aims</i>	<i>16</i>

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	<i>4</i>
<i>Décision de principe du gouvernement, relative aux orientations pour la promotion du sport</i>	<i>6</i>
<i>Généralités</i>	<i>8</i>
<i>Une vision nationale de la politique des sports</i>	<i>14</i>
<i>Point de départ et objectifs</i>	<i>16</i>



Preface Avant-propos

Sport and physical activity are an important source for joy of life. They promote health and well-being at different stages during our lifespan and allow us to test our limits. Grand emotions and shared experiences belong to sport. It is important to ensure that everyone has equal opportunities to pursue a sportive way of life and to gain positive experiences and a sense of communality through sports and physical activity – a chance to enhance their well-being. On 11 December 2008, the Government adopted a resolution outlining its policy for promoting sport and physical activity. In it, the Government pledges to promote

sportive ways of life and to encourage citizens, organisations and the public administration to promote physical activity in Finnish society. The Ministry of Education has set up an advisory body to coordinate the implementation of the resolution and to monitor the action taken. I take this opportunity to encourage different ministries and sports bodies and other civic organisations to actively apply the policy lines in their day-to-day work.

Stefan Wallin

Minister of Culture and Sport

Le sport est une importante source de joie de vivre; il promeut la santé et le bien-être de l'individu aux divers stades de sa vie, et lui offre des possibilités d'éprouver ses limites. Les sensations fortes et les expériences de vécu commun sont indissociables du sport. Il est essentiel que tous aient, sur un pied d'égalité, la possibilité de mener une vie sportive ainsi que de vivre, grâce au sport, des expériences et d'éprouver le sentiment de participer à la vie associative en d'autres termes, de connaître le bien-être. Le gouvernement a adopté, le 11 décembre 2008, une décision de principe sur les orientations relatives à la promotion du sport. Cette décision énonce l'engagement du gouvernement de promouvoir le mode de vie sportif et d'encourager les

citoyens, les collectivités et l'administration publique à agir de manière à accroître l'activité physique et sportive au sein de la société finlandaise. Afin de coordonner la mise en œuvre de cette décision de principe et d'assurer le suivi des mesures, le ministère de l'Éducation a institué une commission consultative. J'invite donc vivement les divers ministères, les communes ainsi que les milieux sportifs et les organisations non-gouvernementales à agir, de manière active, pour appliquer ces orientations dans les solutions de la vie courante.

Stefan Wallin

Ministre de la Culture et des Sports



*Government resolution on policies
promoting sport and physical activity
Décision de principe du gouvernement,
relative aux orientations pour la promotion du sport*

According to the Programme of Prime Minister Matti Vanhanen's second government, sport policy will promote the well-being, health and functional capacity of the population at different stages of life, with an emphasis on child and youth sport. The aim is to strengthen the prerequisites of local activity, inclusive equality and the position of sports as a local basic service. In addition, preconditions for ethical and socially responsible top-level sports aiming at international success will be supported.

The Government has launched Policy Programmes for Health Promotion, for the Well-Being of Children,

Youth and Families, and for Employment, Entrepreneurship and Work Life, which for their part also promote the physical activity of the citizens. The Government has also adopted a resolution which outlines policies for promoting health-enhancing physical activity and nutrition.

In order to implement the aims of its Programme, the Government issues the resolution in hand, which in turn outlines policies for the promotion of physical activity from the perspective of public administration. While covering the whole spectrum of sport, it also supports the aims of the resolution on health-enhancing physical activity and nutrition.

Conformément au programme gouvernemental du second cabinet conduit par le Premier ministre Matti Vanhanen, la politique du sport vise à promouvoir le bien-être de la population, sa santé et ses capacités fonctionnelles aux différents stades de la vie, l'accent étant mis principalement sur les activités physiques et sportives (APS) des enfants et des jeunes. L'objectif vise à renforcer les conditions de fonctionnement des activités à l'échelon local, une large égalité devant le sport ainsi que le statut du sport en tant que service communal de base. En outre, cette politique soutient les conditions requises pour le sport de haut niveau sur le plan éthique et en terme de responsabilité sociale, visant aussi la réussite internationale.

Le gouvernement a également lancé un programme politique de promotion de la santé, un programme

politique pour le bien-être de l'enfance, de la jeunesse et des familles ainsi qu'un programme politique sur le travail, l'esprit d'entreprise et la vie active, lesquels contribuent, pour leur part, à promouvoir les APS des citoyens. Le gouvernement a également adopté une décision de principe sur le sport et la nutrition stimulants pour la santé ; cette décision énonce les orientations visant à promouvoir le sport et la nutrition bénéfiques pour la santé des citoyens.

Afin de mettre en oeuvre le programme gouvernemental, le gouvernement prend une décision de principe relative à la promotion des APS dans la perspective de l'administration publique. Cette décision de principe traite du sport dans son ensemble, mais elle soutient également les orientations de la décision de principe relative au sport et à la nutrition qui promeuvent la santé.

*Background
Généralités*



Finnish sport culture has expanded to include health-enhancing physical activity. The increased diversity has added to the possibilities of sport and physical activity to promote the well-being of citizens and society.

The various forms of sport offer Finns a range of opportunities for participation and inclusion. Physical activity can contribute to the well-being of the population at all stages of life, support children's and young people's growth and development, help maintain work and functional capacity, increase older citizens' independence and joy of life, add to a sense of solidarity and consolidate civil society. Sport is significant both as a cultural basic right and as a factor for well-being.

Finns have a positive attitude towards sport. Despite the positive climate and the development measures undertaken, overall physical exercise at the population level has decreased and individual differences in physical activity have grown. The varied opportunities for sport have partly gone untapped. An increase in physical activity would create considerable savings in public finances.

The public administration plays a key role in promoting sport. According to the Sports Act, the responsibility for creating general preconditions for sport rests with the government and the municipalities. The Ministry of Education is responsible for the general

La culture finlandaise du sport s'est élargie, passant du sport proprement dit aux activités physiques bénéfiques pour la santé. La diversification du champ d'activités a accru les possibilités de promouvoir le bien-être des citoyens et de la société par le moyen des APS.

Les diverses formes de la culture du sport offrent aux citoyens un large éventail de possibilités de participer et de s'impliquer personnellement. Il est possible, grâce aux APS, de promouvoir le bien-être de la population à tous les stades de la vie, de soutenir la croissance et le développement des enfants et des jeunes, d'entretenir la capacité au travail et les capacités fonctionnelles des citoyens, d'accroître l'initiative indépendante et le désir de vivre des personnes âgées, ainsi que de renforcer le sentiment de solida-

rité, d'appartenance à la collectivité et la société civile. L'activité physique et sportive est significative en tant que droit fondamental culturel qu'en mais également comme composante du bien-être.

Les citoyens ont une attitude favorable envers le sport. Malgré les attitudes positives et les mesures qui ont été prises, le volume total de la pratique sportive, sur le plan démographique, a diminué et les écarts, en terme de pratique sportive des individus, ont augmenté. Les possibilités diversifiées qu'offrent les APS sont souvent restées en partie inexploitées. La recrudescence de l'activité physique permettant d'économiser, de manière significative, les ressources de la société.

Au chapitre de la promotion des APS, l'administration publique joue un rôle-clé. En vertu de la Loi sur le sport, créer les conditions générales propices

administration, development and coordination of matters pertaining to sport in the central government. The Ministry of Education is assisted in sport matters by the National Sports Council. At the regional level, these matters are handled by provincial sports departments and at the local level by municipalities.

Expectations relating to sport promotion tend to be directed at the central and local sport administrations and, as regards actual sport provision, at sports organisations and clubs. But today this is no longer enough. Increases in physical activity require the commitment of different administrative sectors to sport promotion and intensified cooperation with various NGOs. It also

requires that people themselves take more responsibility for their own physical activity.

The role of various administrative sectors in the promotion of physical activity is heightened in the early and later stages of the lifespan. For the most part, the promotion of physical activity in child-care clinics, early childhood education, schools, vocational institutions and higher education institutions requires measures from bodies other than sport administration. Likewise, various administrative sectors collaborate in promoting physical activity among the elderly and special-needs groups (the mobility-impaired and chronically ill, immigrants, the unemployed, etc.). In particular, increasing

aux APS est une mission qui incombe à l'Etat et aux communes. La conduite générale de l'administration des sports, de son développement et de l'harmonisation des sports en collaboration avec l'administration de l'Etat est confiée au ministère de l'Education. Le Conseil national des sports, organisme d'Etat, fait office d'organe expert près le ministère de l'Education. Au niveau régional, ces tâches incombent à l'administration des sports de la province et, à l'échelon local, aux communes.

Les attentes liées à la promotion des APS sont, par tradition, dévolues aux administrations des sports de l'Etat et des communes et, pour la mise en œuvre pratique des activités, aux organisations et aux clubs sportifs. Ceci, toutefois, ne suffit plus. Afin d'accroître la pratique sportive, l'engagement des divers secteurs

de l'administration, le renforcement de la coopération des organisations non-gouvernementales variées et de la responsabilité sportive accrue des citoyens sont nécessaires à la promotion des APS.

La signification des divers secteurs de l'administration pour la promotion du sport est soulignée au stade précoce de l'existence et en fin de vie des citoyens. La promotion des APS dans les activités des dispensaires de puériculture, aux premiers stades de l'éducation ainsi que dans l'environnement scolaire et universitaire, implique, en premier lieu, des mesures de la part d'entités autres que l'administration des sports. De même, la promotion des APS des personnes âgées et des catégories de la population qui nécessitent des mesures spéciales (handicapés moteurs, malades de longue durée, chômeurs etc.) appelle des

physical activity in people's everyday life entails responsibility from policy-makers and administrators across the board. Most decisions influencing everyday physical activity are made outside the sports sector (e.g. town planning, the world of work).

The Sports Act (1998), the Local Government Act (1995) and the Public Health Act (2004) emphasise the responsibility of local authorities for promoting physical activity, health and well-being. Sport provision is a basic municipal service. The local authorities receive statutory government aid for it but bear most of the cost of local sport provision themselves. The structures and contents of municipal sport services

have become more varied and differentiated. The ongoing structural reform in the municipal and service structures will speed up the development of the municipal service range and competence-building and encourage the pooling of resources and participation in cross-municipal cooperation.

The best way to improve the cost-effectiveness of sport is to increase citizens' own activity. The public sector measures can be geared to influence the underlying reasons for physical inactivity, to support citizens' choices in physical activity and to promote equality. Moreover, participation in physical activity can be increased by supporting organisations that provide

mesures ainsi que la coopération des diverses branches de l'administration. La promotion de la pratique sportive au quotidien, en particulier, présuppose une large responsabilité, politique et administrative, pour le bien-être de la population. La plupart des décisions destinées à orienter la pratique sportive quotidienne sont prises ailleurs que dans le secteur sportif (aménagement de l'espace, planification urbaine, vie active etc.).

La Loi sur le sport (1998), la Loi sur les communes (1995) et la Loi sur la santé publique (2004) soulignent la responsabilité des communes dans leur rôle de promoteurs des APS, de la santé et du bien-être des citoyens. Le sport est un service de base municipal, subventionné par l'Etat. Les communes, toutefois, assument elles-mêmes la majeure partie des dépen-

ses de l'administration des sports. Les structures et les contenus des services sportifs se sont diversifiés et différenciés. La réforme municipale et structurelle des services qui est en cours contribue à accélérer le développement de l'offre des services mis en œuvre par les communes, à accroître le savoir-faire et elle encourage à combiner les ressources et la coopération intercommunale.

Le coût-efficacité dans le domaine des sports est amélioré de la meilleure manière en faisant en sorte que les citoyens soient de plus en plus actifs. Les mesures mises en œuvre par le secteur public permettent d'influer sur les raisons à l'inactivité sportive, de soutenir les choix sportifs des citoyens et de promouvoir l'égalité sous toutes ses formes. En outre, l'aide aux collectivités qui offrent des possibilités de pratiques

sport opportunities and encourage physical activity. Non-governmental organisations constitute a channel for realising the idea of social capital and active citizenship. It has been possible only partly to anticipate the changed circumstances of non-governmental activities and the expectations of their members. Identifying and supporting new forms of communality is a challenging goal for public sport policy. At the same time, there is a need to strengthen cooperation between NGOs and the authorities.

Competitive and top-level sports are a traditional part of Finnish sport culture. The sports system provides athletes with an opportunity to make the most

of their talent. The national significance of top-level sports derives from its entertainment value and the experiences of communality and identification sport offers for spectators. Moreover, top-level sports are important in terms of the national economy. It is for the public administration to promote ethical and socially responsible competitive and top-level sports. What this entails is taking responsibility for equality and safety and preventing the use of doping and violence in sports.

Ethicality is an essential premise in sport culture as a whole. The value base is described in the Sports Act, which emphasises the goals of equality, tolerance,

sportives et qui encouragent le sport permet d'accroître l'activité sportive des citoyens.

Les organisations non-gouvernementales offrent l'opportunité de réaliser l'idéal de capital social et de citoyenneté active. Les circonstances changeantes des activités civiques et les attentes des adhérents n'ont été que partiellement anticipées. L'identification des nouvelles formes de vie associative et le soutien à ces celles-ci sont des objectifs difficiles de la politique publique des sports. Par ailleurs, la coopération entre les organisations et les autorités doit être resserrée.

Le sport de compétition et de haut niveau est une composante traditionnelle de la culture du sport en Finlande. Le système sportif offre aux athlètes la possibilité de se développer à la mesure de leurs aptitudes. La portée nationale du sport de haut niveau se

résume à sa valeur récréative, aux expériences collectives générées par le suivi du sport et par l'identification au sport. De plus, les sports de haut niveau, sont significatifs pour l'économie nationale. L'administration publique a la responsabilité de promouvoir le sport de compétition et de haut niveau, au plan éthique et de manière socialement responsable. En d'autres termes, elle veille à ce que l'égalité et la sécurité soient réalisés et que les mesures destinées à prévenir le dopage et la violence dans le sport soient également mises en oeuvre.

L'éthique fait partie des fondements de toute la culture du sport. La base des valeurs du sport a été décrite dans la Loi sur le sport, laquelle souligne les objectifs d'égalité, de tolérance, de pluralité culturelle et de développement durable. La promotion des APS

multiculturalism and sustainable development. One particular task for the public administration is to promote the physical activity of groups in the “margins” of sports provision. Ethicality and moral values in sport can be best nurtured by the Government by increasing inclusive and open debate, competence and cooperation.

The growing expectations directed at sport require a more professional approach from actors in the sports sector and in sectors close to it. Competence-building in all sectors of sport is a prerequisite for increasing the physical activity of citizens.

Monitoring and evaluation of sport requires a common and coherent evaluation system with reliable indicators which enable the status, development and social impact of sport culture to be followed in a concise manner. The duties of the National Sports Council include the evaluation of government measures in the sport sector. Consolidation of this task and long-term sectoral research as an inherent part of management by knowledge support the Government in effective sport policy steering.

destinées aux catégories de la population qui restent « marginalisées » dans l'offre de telles activités est, tout particulièrement, la mission des pouvoirs publics. La meilleure manière de préserver le caractère éthique et les valeurs morales du sport passe par la mise en œuvre des mesures par les pouvoirs publics, en faisant place, de manière accrue, au débat, large et ouvert, au savoir-faire et à la coopération.

Les attentes vis-à-vis du sport présupposent une approche plus professionnelle que par le passé de la part des acteurs du sport et des secteurs connexes. L'accroissement et l'élargissement du savoir-faire à toutes les sphères d'activités sportives est une condition préalable à la pratique sportive des citoyens.

Le suivi et l'évaluation des APS présupposent l'existence d'un système d'évaluation cohérent et durable et des indicateurs fiables permettant de suivre étroitement le développement et l'impact de la culture du sport. L'évaluation des effets des mesures mises en œuvre par l'Etat, dans le secteur sportif incombe au Conseil national des sports. Le renforcement de cette mission ainsi que la recherche sectorielle à long terme, en tant qu'élément de la gestion éclairée par la connaissance soutient le pilotage politique, efficace et influent, de l'administration de l'Etat dans le domaine du sport.



exel



*Vision for national
sport policy
Une vision nationale de
la politique des sports*

Finland is a society where everyone has an equal opportunity to pursue a sportive way of life and to experience communality through sport. Sport is understood to be an essential element in the well-being of the individual and society. The prerequisites for sport are secured through sustainable choices made by citizens, communities and society together.

La Finlande est une société où chacun a, sur un pied d'égalité, la possibilité d'avoir un mode de vie sportif et d'éprouver, à travers le sport, le sentiment de faire partie de la vie associative. Le sport est perçu comme une composante essentielle du bien-être de l'individu et de la société. Les conditions nécessaires à la vie sportive sont conjointement garanties par le moyen des choix durables que font les citoyens, les collectifs et la société.



*Point of departure
and aims
Point de départ
et objectifs*

The Government is committed to promoting physical activity as a way of life by increasing opportunities for personal physical activity (everyday activity) at various stages in life, by improving preconditions for sport activities that promote participation and communality and nurture comprehensive equality, by promoting physical activities as an integral part of day-care, school and study days, and by ensuring the operational prerequisites of ethically sustainable competitive and top-level sports.

The Government emphasises the need to see sport and physical activity as part of the entity of people's way of life and lifestyles and to understand sport policy as being part of welfare policy, which concerns all

administrative sectors. The priorities in the promotion of physical activity include the development of favourable conditions, competence-building and measures to improve the prerequisites of non-governmental activities.

The common aim in relevant policies is to effect an increase in sport and physical activity at all stages of life and to encourage greater personal responsibility for physical activity particularly among the working age population. Special attention will be paid to reducing differences in physical activity and to supporting physical activity among the least advantaged population groups while seeing to it that those already active have opportunities for continued sporting activities

Le Gouvernement s'engage à promouvoir le mode de vie sportif en favorisant les possibilités de l'activité physique individuelle (le sport au quotidien) à différents stades de la vie ; en améliorant les conditions nécessaires à la pratique sportive permettant de conforter la participation notamment à la vie associative, avec le souci de l'égalité au sens large ; en favorisant la diffusion de la pratique sportive durant les journées passées en garderie, à l'école et les journées d'étude ; et en préservant les conditions de fonctionnement, éthiquement durables, du sport de compétition et de haut niveau.

Le Gouvernement met l'accent sur la perception du sport et de l'activité physique en tant que composantes de l'ensemble formé par les habitudes et les modes de vie des citoyens ; il insiste également sur

la compréhension de la politique du sport en tant que composante de la politique trans-sectorielle en matière de bien-être. Les centres d'intérêts de la promotion du sport sont le développement des conditions et de la compétence des acteurs ainsi que l'amélioration des conditions dans lesquelles s'exercent les activités non-gouvernementales.

L'objectif commun des politiques qui affectent les APS est d'accroître la pratique sportive récréative et l'activité physique à tous les stades de la vie et, en particulier, d'accroître la responsabilité individuelle des personnes d'âge actif dans leurs pratiques sportives. La réduction des différences face au sport et l'aide à la mobilité sportive des catégories les plus défavorisées de la population sont l'objet d'une attention particulière, avec le souci de préserver, en même temps, les

and self-development in the field of sport. What this requires from society, communities and individuals is a broader shared vision of the potential of sport as a factor for well-being, incentives targeted to certain population groups, and full consideration of regional, linguistic and gender equality.

The Government sets an aim to develop Finnish sport culture so as to achieve the following desired state

1. Children and young people learn necessary skills for physical activity and adopt a sportive and active way of life. This requires increasing sport and physical activity in early childhood education and in schools and other

educational institutions, and widening opportunities for sport as a leisure activity within sports clubs and in children's everyday environment in general.

2. Young adults keep up physical activity as a way of life after becoming independent and during their studies. This requires ensuring opportunities for physical activity in transition periods (independence after school age, studies, military or non-military service, transition to work life and starting a family). Higher education institutions and other educational establishments take responsibility for their role in promoting physical activity and well-being among young adults.

conditions permettant à ceux qui ont déjà une pratique sportive de continuer à faire du sport et de se développer dans le domaine des APS. De la part de la société, des collectivités et des individus, ceci implique : une vision commune, plus vaste, des possibilités offertes par le sport, composante du bien-être, des mesures d'incitation ciblées sur les diverses catégories de la population ainsi que la prise en compte de l'égalité régionale, linguistique et entre les genres.

Le gouvernement fixe comme objectif de promouvoir la culture finlandaise du sport de telle sorte que

1. les enfants et les jeunes acquièrent les aptitudes sportives nécessaires et qu'ils adoptent un mode de vie sportif. Ceci implique une recrudescence des APS

dans l'éducation préscolaire, en milieu scolaire et dans les établissements d'enseignement, ainsi que des possibilités accrues de faire du sport à des fins récréatives et d'avoir d'autres formes d'activités sportives, dans le cadre des clubs sportifs et, plus généralement, dans l'environnement quotidien des enfants.

2. les jeunes adultes gardent un mode de vie sportif lorsqu'ils accèdent à l'indépendance et durant leurs études. Ceci implique que les possibilités de faire du sport soient maintenues, de manière continue, durant la période de transition des changements existentiels (indépendance du jeune après l'âge de la scolarité, études, période du service national ou du service civil, création d'un foyer) et au-delà. Les établissements d'enseignement supérieur et les autres établissements

3. The working age population engage sufficiently in physical activities for their health and increasingly assume responsibility for their own physical activity. This requires developing conditions conducive to physical activity across the board, expanding NGO activities to include the working age population and striking a better balance between work life, family and free time.

4. The ageing population keep up their capacity for independent life, functional capacity, intellectual vitality and social interaction through everyday physical activity. This requires that the elderly have accessible and safe environments for physical activity close to

home, supervised sport activities and genuine opportunities to participate in civic activities.

5. Cross-sector cooperation to promote sport grows and becomes established and the division of labour is clarified. This requires commitment from the different administrative sectors and levels to creating conditions for sport within their own sectors and in cooperation with other sectors.

6. Sport is included as a basic service in the welfare policy of municipalities. This requires a more comprehensive and diverse understanding of sport,

d'enseignement répondent, pour leur part, des APS et du bien-être des jeunes adultes.

3. *les personnes d'âge actif fassent suffisamment de sport pour être et rester en bonne santé et qu'ils se sentent de plus en plus responsables de leurs activités sportives. Ceci implique le large développement des conditions favorables aux APS, l'extension activités déployées par les organisations non-gouvernementales aux personnes d'âge actif, et la meilleure harmonisation de la vie active, de la vie familiale et du temps libre.*

4. *que les personnes vieillissantes maintiennent leur activité et leurs capacités fonctionnelles, leur fraîcheur intellectuelle et leurs relations sociales grâce à la pratique quotidienne du sport. Ceci implique que les*

personnes vieillissantes se voient offrir suffisamment d'environnements propices à la pratique du sport, sans obstacles, sûrs, près de leur lieu de résidence et des activités sportives dirigées ainsi que de réelles possibilités de participer aux activités non-gouvernementales.

5. *que la coopération entre les diverses branches de l'administration en vue de promouvoir le sport soit accrue et stabilisée, et que la répartition des tâches soit clarifiée. Ceci implique que les diverses branches et les différents niveaux de l'administration s'engagent à créer, dans le cadre de leurs compétences administratives respectives et en collaboration avec les autres secteurs de l'administration, les conditions nécessaires à la pratique sportive.*

the inclusion of sport in municipal welfare strategies and in the operations of different administrative sectors, and cooperation across municipal borders. The service provision can also be developed in partnership with the third-sector. The government contributes toward this end by means of statutory state aid, construction subsidies and various development programmes.

7. The NGOs have a stronger role as organisers of sport activities increases and their professionalism grows. This requires expanding the activities of sports organisations and targeting them to people of different ages, taking into account the potential residing in other NGOs, recognising and supporting new forms

of communality and stressing competence and ethicality in civic activities.

8. Sport-related knowledge and competence of various professional groups increases. On the one hand, this requires the development of curricula and intakes in initial and further vocational training and in higher education. On the other hand, it entails developing the in-service training and continuing professional education of people already active in working life. Attaining the aims set out in this resolution will especially require development in the fields of education, social and health care and sports.

6. que le sport soit inclus, en tant que service de base, à la politique de bien-être mise en oeuvre par les municipalités. Ceci implique une perception du sport plus vaste et plus diversifiée qu'à l'heure actuelle, l'inclusion du sport aux stratégies municipales en faveur du bien-être et aux missions qui incombent aux communes administratives, la coopération entre les branches de l'administration ainsi que l'accroissement de la coopération au-delà des limites des municipalités, dans un environnement communal évolutif. L'offre de services peut également être développée en partenariat avec des acteurs du tiers secteur. L'Etat crée, pour les communes, les conditions par le moyen des aides d'Etat, des subventions à la construction ainsi que par divers programmes de développement.

7. que l'importance des organisations non-gouvernementales en tant qu'organiseurs d'activités sportives augmente et que le professionnalisme des organisations se renforce. Ceci implique l'extension des activités déployées par les organisations sportives et le ciblage de ces activités sur les citoyens aux divers stades de leur vie, la reconnaissance de nouvelles formes de vie associative et le soutien à ces dernières, ainsi que l'accent mis sur les compétences et l'éthique dans les activités civiques.

8. que la formation et la compétence sportives des catégories professionnelles exerçant diverses tâches augmentent. Ceci implique, d'une part, le développement de la formation professionnelle de base et approfondie ainsi que le développement des contenus et

9. The number of people exercising enough to maintain health is increasing and the number of those who become marginalised in sport is decreasing in accordance with the aims set in the Government resolution on development guidelines for health-enhancing physical activity and nutrition (2008:10).

10. The meaning of competitive and top-level sports becomes more focused and the duties of public administration in top-level sports are clarified. This requires the evaluation of the implementation of the proposals put forward by the committee on top-level sports (Ministry of Education 2004:22), stronger

ethical dimension in top-level sports, reassessment of the relationship between top-level sports and the rest of sport culture, as well as clarification of the government's role as a cooperation partner of those responsible for top-level sports.

11. Adapted physical activity geared to special-needs groups is increased. This requires focused measures for the following population groups: mobility-impaired people, people with immigrant backgrounds and the unemployed. The premise for these measures should be to promote a common sport culture accessible to everyone.

l'augmentation du nombre des étudiants dans l'enseignement supérieur ; d'autre part, le développement de la formation approfondie des personnels dans l'exercice de leurs professions. Dans la présente décision de principe, le développement de la formation, tout particulièrement dans les domaines de l'enseignement, des affaires sociales, de la santé et du sport, est essentiel à la réalisation des objectifs de la politique du sport.

9. *que le nombre des personnes qui font suffisamment de sport pour être et rester en bonne santé augmente et que le nombre des personnes marginalisées par rapport au sport diminue conformément à la décision du gouvernement sur les « orientations du développement du sport et de la nutrition pour la promotion de la santé » (2008 :10).*

10. *que l'importance du sport de compétition et de haut niveau soit précisée et que les missions qui incombent à l'administration publique, dans le domaine du sport de haut niveau, soient clarifiées. Ceci implique que la mise en œuvre des propositions du Groupe de travail sur le sport de haut niveau (OPM 2004 :22) soit soumise à évaluation, que la dimension éthiquement durable, l'examen de la relation entre le sport de haut niveau et les autres composantes de la culture du sport, soient renforcés, et que le rôle de l'Etat, en tant que partenaire des acteurs en charge du sport de haut niveau, soit clarifié.*

11. *que la pratique sportive des catégories de la population qui nécessitent des mesures spéciales augmente. Ceci implique des mesures ciblées, notam-*

12. The efficiency and effectiveness of the public administration measures is increased through the monitoring and evaluation of policies pertaining to sport. This requires development of indicators for monitoring, stronger sectoral research and focus in the work of the National Sports Council on questions of principle and of great consequence relating to monitoring and evaluation.

The aims will be implemented according to a plan drawn up by the Ministry of Education. The measures to be taken will be based on the proposals of Committee

preparing a national programme for sport and physical activity (Ministry of Education 2008:14) and statements issued concerning these proposals.

The implementation of the resolution will be co-ordinated by the Ministry of Education and an advisory board to be composed of the representatives of various ministries, municipalities and the third sector.

The Government considers it important that different authorities, organisations, municipalities and NGOs implement the resolution as comprehensively as possible by targeting development measures and resources in accordance with the resolution.

ment pour les catégories suivantes : les handicapés moteurs, les personnes issues de l'immigration et les chômeurs. Le point de départ de ces mesures est la promotion d'une culture du sport qui soit commune et ouverte à tous.

12. *que l'efficacité et l'influence des mesures de l'administration publique augmentent, par l'effet du suivi et des évaluations des politiques qui influencent le sport. Ceci implique que le développement des indicateurs de suivi et le renforcement de la recherche sectorielle, ainsi que les vastes questions de principe concernant le suivi et l'évaluation des tâches qui incombent au Conseil national des sports soient soulignées.*

Les objectifs seront mis en oeuvre sur la base du plan élaboré au ministère de l'Education. Les mesures se basent sur les Propositions du comité ayant élaboré le programme national pour les sports (OPM 2008:14) et sur les avis formulés à leur propos.

Le ministère de l'Education ainsi que la commission consultative, composée de représentants de divers ministères et du secteur communal et associatif, coordonnent la mise en oeuvre.

Le gouvernement estime qu'il est essentiel que la décision de principe soit mise en oeuvre, le plus largement possible, par les diverses autorités, par les organisations, par les communes et par les organisations non-gouvernementales, de manière à cibler les mesures de développement et les ressources, conformément à cette décision.





OPETUSMINISTERIÖ

Undervisningsministeriet

MINISTRY OF EDUCATION

Ministère de l'Éducation

Ministry of Education Publications,
Finland 2009:44

ISSN:1458-8110 (Print) | ISSN: 1797-9501 (Online)

ISBN: 978-952-485-776-5 | ISBN: 978-952-485-777-2 (PDF)

Distribution and sales

Helsinki University Print Bookstore

PO Box 4 (Vuorikatu 3 A), FI-00014 Helsinki University, Finland

Tel +358 9 7010 2363 | Fax +358 9 7010 2374

<http://kirjakauppa.yliopistopaino.fi> | books@yopaino.helsinki.fi

Publications du Ministère de l'Éducation,
Finlande 2009:44

ISSN:1458-8110 (imprimé) | ISSN: 1797-9501 (Online)

ISBN: 978-952-485-776-5 | ISBN: 978-952-485-777-2 (PDF)

Cette publication est vendue et distribuée par

Librairie de Imprimerie de l'Université Helsinki

B.P. 4 (Vuorikatu 3 A) 00014 Université Helsinki, Finlande

Tél. +358 9 7010 2363 | Fax +358 9 7010 2374

<http://kirjakauppa.yliopistopaino.fi> | books@yliopistopaino.fi